

Les inscriptions sont ouvertes au cours de formation :

Le nouveau procès matrimonial
Les procédures administratives:
– *Super Rato*
– nullité du lien de l'Ordre sacré

qui aura lieu au Tribunal de la Rote Romaine entre le **7 et le 12 mars 2016**.

Le programme détaillé sera publié sur le site prochainement.

Les inscriptions peuvent être faites **jusqu'au 29 Février 2016**, tout en complétant le formulaire ci-dessous.

Le montant de l'inscription est de **€ 150,00**, qui pourrait être payé par chèque bancaire à l'ordre de "TRIBUNALE DELLA ROTA ROMANA" et doit être versé **avant le 29 Février 2016** au Tribunal de la Rote Romaine, piazza della Cancelleria, 1-00186 Roma.

Le paiement également peut être effectué en espèces auprès du Tribunal de la Rote Romaine **le 7 Mars 2016** de 7h:00 jusqu'à 9h:00 et de midi et demi jusqu'à 14h :30.

Aux diocèses et aux instituts religieux qui envoient plusieurs participants au cours, avec une lettre de présentation de la part de leur Ordinaire ou de leur Supérieur, une réduction sur les frais d'inscription sera appliquée de 20% pour chaque membre. Il est prévu une réduction de 50% sur les frais d'inscription pour les diocèses qui se trouvent dans une situation de pauvreté.